

2MRB

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100 €

Dont le siège social est situé au PAVILLON MARIANNE, APP 123, 118 RUE DE FAMAGOUSTE 34000
MONTPELLIER

Et Immatriculée sous le numéro 908377252 R.C.S. de MONTPELLIER

**Assemblée générale ordinaire du 25/03/2025
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025**

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé a fait apparaître un bénéfice de 20719.1 €, que nous proposons d'affecter comme suit :

- Réserves facultatives pour 20719.1 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 20719.1€

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associé(e) unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice:

- Réserves facultatives pour 20719 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 20719.1€

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 69 451 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 20 719 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours

de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10	10,00 €
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10	10,00 €

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	100	0	0	100
Réserve légale	10	0	0	10
Autres réserves	30 380	2 420	0	32 800

Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	2 420	-2 420	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Pas de salariés

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 2MRB - SIREN : 908377252										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406			
		Autres		410		412		414		416			
Terrains				420		422		424		426			
Constructions				430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers				450		452		454		456			
Matériel de transport				460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles				470		472		474		476			
Immobilisations financières				480	994	482	330	484	480	486	844		
TOTAL				490	994	492	330	494	480	496	844		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial				495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506			
Terrains				510		512		514		516			
Constructions				520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546			
Matériel de transport				550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles				560		562		564		566			
TOTAL				570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
		Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
						Court terme	Long terme						
							19%	15% ou 12,8%				0%	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
		Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>2MRB - SIREN : 908377252</u>								Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A	NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
	Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
	Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur comptes clients	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
							Dotations		Reprises		
Fonds commercial							681		683		
Autres immobilisations incorporelles							700		705		
Terrains							710		715		
Constructions							720		725		
Installations techniques, matériel et outillage							730		735		
Installations générales agencements aménagements divers							740		745		
Matériel de transport							750		755		
Autres immobilisations corporelles							760		765		
TOTAL							770		775		
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
TOTAL à reporter									780		
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	0	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	0	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter		
Déficits imputés									983	0	
Déficits reportables									984	0	
Déficits de l'exercice									860		
Total des déficits restant à reporter									870		
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			381					
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327								
Montant de la TVA collectée									374	8 061	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	633	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397		
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS											
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social									690		
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social									691		
Revenu brut social (si le montant est négatif)							692				
Revenu brut social (si le montant est positif)								693	12 006		

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2MRB - SIREN : 908377252 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	4
Forme juridique	SASU	Dénomination	FLANERIE
N° SIREN (si société établie en France)	912054913	% de détention	100
Adresse : 38 ALLEE DE LA FLANERIE 34300 AGDE FRANCE			
Forme juridique	SAS	Dénomination	LSDS PRO
N° SIREN (si société établie en France)	985049543	% de détention	25
Adresse : 96 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE FRANCE			
Forme juridique	SAS	Dénomination	SDS ANTIBES
N° SIREN (si société établie en France)	984105247	% de détention	50
Adresse : 6 RUE SADE 06600 ANTIBES FRANCE			
Forme juridique	SASU	Dénomination	ROCHELONGUE
N° SIREN (si société établie en France)	948653803	% de détention	100
Adresse : 63 RUE DE L'ABAOUSSIER 34230 PAULHAN FRANCE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Régularisation des cotisations 2025 retraite et retraite	1 580
Régularisation des cotisations 2025	380

BILAN REPRIS POUR COMPTES ANNUELS

Le Gérant certifie conforme le bilan joint à ce document pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025

Pour signature :

Morgan BOURGUIGNON

✓ Certifié par  notaire

2MRB

Bilan - Actif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement (II) Immobilisations incorporelles : Frais de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions Fonds commercial Autres Immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations corporelles : Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations financières (1) : Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)	844		844	994
(1) Dont à moins d'un an				
Stock et en-cours : Matières premières et autres approvisionnements En cours de productions Produits finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (2) : Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit appelé, non versé Valeurs mobilières de placement : Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités				
Total de l'actif circulant (IV)	68 607		68 607	61 959
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	69 451		69 451	62 953
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan - Passif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024
Capital (dont versé : 0)	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	32 800	30 380
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 719	2 420
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	53 629	32 910
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		175
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 654
Dettes fiscales et sociales	5 071	1 795
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 750	25 419
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	15 822	30 043
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	69 451	62 953
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT REPRIS POUR COMPTES ANNUELS

Le Gérant certifie conforme le compte de résultat joint à ce document pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025

Pour signature :

Morgan BOURGUIGNON

✓ Certifié par  notaire

2MRB

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		2 958
Production vendue	34 269	6 227
Montant net du chiffre d'affaires	34 269	9 185
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2	0
Total des produits d'exploitation (I)	34 271	9 185
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		2 628
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	5 061	5 332
Impôts, taxes et versements assimilés	1 689	369
Salaires	10 000	
Cotisations sociales	2 006	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	0	5
Total des charges d'exploitation (II)	18 757	8 334
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

2MRB

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	15 514	851
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	2 215	2 221
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	2 215	2 221
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
Différences négatives de change		225
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		225
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 215	1 996
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	17 729	2 847
Produits exceptionnels (VII)	8 000	
Charges exceptionnelles (VIII)	1 298	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	6 702	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 712	427
Total des produits (I+III+V+VII)	44 486	11 406
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 767	8 986
BENEFICE OU PERTE	20 719	2 420
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		